Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le 17/11/2026
ID : 026-212602189-20261116-DEC2026_127-AU

Commune de Mours Saint Eusèbe

Département de la DROME

DÉCISION DU MAIRE N° DEC2026_127

MARCHE DE TRAVAUX – ATTRIBUTION
TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULIEN VICAT

Le Maire de MOURS SAINT EUSEBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 alinéa 4,
Vu le Code de la Commande Publique en vigueur, notamment les articles L2123-1 et R2123-1-3°,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2026 portant délégation de pouvoir au Maire et notamment la passation des marchés sans formalités préalables,
Vu la consultation effectuée et notamment l'avis d'appel à la concurrence paru le 18 avril 2024 sur la plateforme AWS et sur le BOAMP le 20 août 2026 (annonce n°26-82028)
Vu les offres remises par les candidats pour le marché de travaux de requalification de la cour de l'école élémentaire Julien VICAT,
Considérant la nécessité de confier à des entreprises les travaux précités,
Considérant que les offres présentées par les entreprises suivantes sont économiquement les plus avantageuses :

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse du mandataire
Lot 1 : Démolition / Terrassement / Réseaux	SAS CLAVEL ET FILS	267 route des Balmes 26100 ROMANS SUR ISERE
Lot 2 : Béton	SAS SOLS VALLEE DU RHONE	ZA DE FIANCEY 202 rue des entrepreneurs 26250 LIVRON SUR DROME
Lot 3 : Espace vert / Aménagement	SARL VERT ET SPORT	Domaine de Bayanne 870 Chemin des Pêchers 26300 ALIXAN

DECIDE

Article 1 : De signer les marchés de travaux relatifs à la requalification de la cour de l'école élémentaire Julien VICAT, passés sous la forme de la procédure adaptée, avec les entreprises suivantes, pour les lots et les montants précisés dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le 17/11/2026
ID : 026-212602189-20261116-DEC2026_127-AU

Intitulé du lot	Nom de l'entreprise	Adresse du mandataire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot 1 : Démolition / Terrassement / Réseaux	SAS CLAVEL ET FILS	267 route des Balmes 26100 ROMANS SUR ISERE	65 309.36 €	20 %	78 371.23 €
Lot 2 : Béton	SAS SOLS VALLEE DU RHONE	ZA DE FIANCEY 202 rue des entrepreneurs 26250 LIVRON SUR DROME	59 860.00 €	20 %	71 832.00 €
Lot 3 : Espace vert / Aménagement	SARL VERT ET SPORT	Domaine de Bayanne 870 Chemin des Pêchers 26300 ALIXAN	243 447.25 €	20 %	292 136.70 €
		TOTAL MARCHES DE TRAVAUX	**368 616.61 €**	**20 %**	**442 339.93 €**

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Article 3 : La Directrice Générale des Services de la Mairie de MOURS SAINT EUSEBE est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble (2, Place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Mours Saint Eusèbe,
Le 16 novembre 2026,

Le Maire,

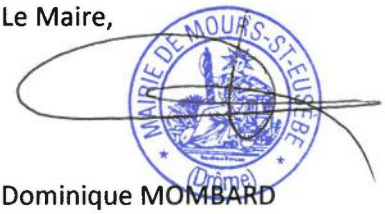

Dominique MOMBARD